

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 Juin 2019

146x19

REMBOURSEMENT DE LA LOCATION DE LA SALLE SIMONE DARTIGUES

Le Conseil Municipal est informé que Madame Paillette domiciliée – 1987 Bd Marius Bremond 13170 les Pennes Mirabeau – a fait constater un vol de ses fournitures restées sur place au lendemain de sa réservation du 13 avril 2019. De ce fait, elle sollicite un remboursement.

Au vu du préjudice subit, le CM propose un remboursement de 130 euros correspondant à 30 % de la location de la salle Simone Dartigues.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- DÉCIDE de rembourser la somme de 130 euros à Madame Paillette.

- SE PRONONCE comme suit:

POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 28 Juin 2019
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA